



Examens prescrits par le medecin du travail

Par **chatonmiaou**, le **13/10/2011** à **21:53**

Bonjour,

mon mari a rencontré la semaine dernière le medecin du travail pour une visite périodique. il lui a prescrit une radio pulmonaire pour la prophylaxie de la tuberculose. il est intérimaire dans le btp.

la radio peut elle etre faite sur le temps de travail vu qu'elle est demandé par le medecin du travail (la visite médicale a lieu pendant le temps de travail), ou doit il la faire sur son temps libre?

merci de vos réponses

Par **pat76**, le **14/10/2011** à **14:14**

Bonjour

Votre mari devra voir son médecin traitant pour obtenir une ordonnance lui permettant de passer une radiographie pulmonaire.

Il devra passer cette radio sur son temps libre. A moins d'un arrangement avec son employeur, mais comme il est intérimaire, il n'est pas certain que la société utilisatrice accepte de payer une absence.

La cause n'est pas due à un accident de travail ou une maladie professionnelle.

Qu'il se renseigne auprès de son agence intérim, on ne sait jamais,.